

Quel peine/procédure pour vol à la roulotte ?

Par Anonyme31

Bonjour,

Mardi 10/11/20 j'étais dehors, mal grès le confinement, je buvais des bières avec un copains. Lors du retour, alcoolisé, nous avons trouver une voiture ouverte et avons pris quelque objets. Nous avons continuer sur quelque voiture dans un quartier, les voitures n'était pas verrouiller. Nous n'avons fais aucune dégradation. Nous nous sommes fais attraper par la BAC, sans opposition, avec tout les objets sur nous (parfum, cb, clopes etc). Après 14h de GAV, où nous avons tout avoué, nous sommes relâché dans l'attente de l'enquête.

Nous sommes deux étudiant en dernière année de Master en alternance sans aucun passe judiciaire (casier vide). Ne me demandez pas d'explication moi même je ne comprend pas notre acte et le regrette.

Depuis ce jour la je fais que me demander quel peines nous allons avoir et surtout comment la suite va ce dérouler ?

Merci de vos réponses